

Quelques raisons s'opposent à la reconnaissance de l'islam comme religion »déterminée« en France

écrit par Jacques Lenormand | 29 septembre 2023



L'islam est aussi une croyance, l'islam est aussi un culte, l'islam est avant tout une organisation politique de conquêtes de territoires; mais pourquoi l'islam n'est-il

sans doute pas une ''religion déterminée'' en France ? Pas encore... et, inch Allah ! ne le sera jamais.

C'est ici une opinion, étayée d'arguments et de preuves, qu'il nous est permis de partager dans le cadre légal de notre législation.

Cette opinion ne gênera que ceux qui sont en conquête délibérée de la France pour le compte de l'islam. Qu'ils se dénoncent en nous provoquant en justice !

En droit français, **l'incitation à la haine en raison de l'origine ou de l'appartenance ou de la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée** est une infraction pénale depuis l'adoption d'une loi la sanctionnant promulguée le 1^{er} juillet 1972.

Cette loi du 1^{er} juillet 1972, dite ''Loi Pleven'', fixe ainsi, en creux, le cadre légal de la possibilité en France de critiquer des idéologies telle que l'islam.

En tant que républicains, nous nous conformons à cette loi française.

Mais c'est en interprétant cette loi, la plupart du temps de façon abusive, que nos adversaires souhaitent nous empêcher de nous exprimer. Ils y parviennent parfois, suite à des interprétations abusives de nos écrits ou de cette loi, et obtiennent notre condamnation en justice.

Il nous faut donc continuer courageusement à argumenter dans le cadre de cette loi et à apporter des preuves que l'islam est une idéologie nocive à notre pays, à notre population, à notre civilisation, et que son appellation de ''religion déterminée'' est non seulement discutable mais historiquement fausse et légalement sujette à caution.

Cette recherche, cette réflexion et ces expressions sont des droits, utilisons-les, ne nous en privons pas, ne nous

laissons pas intimider et museler.

En préalable, il me faut préciser que c'est de l'islam qu'il s'agit, pas des musulmans. Ceux-ci ont toute liberté en France pour croire en une divinité, adhérer à un dogme en lien avec leur croyance, pratiquer des rites et un culte en son honneur en respectant la loi française et notamment les limites imposées par la laïcité. Par exemple à condition que ces musulmans ne tentent pas d'imposer partout des pratiques, des signes extérieurs contraires à la loi ou au devoir de laïcité, et qu'ils n'exigent pas des Français que ceux-ci subissent un spectacle public déplaisant ou menaçant l'ordre public. Ce n'est pas tolérable que des musulmans prétendent que les Français doivent se convertir à l'islam sous prétexte que le dieu des musulmans leur aurait fait connaître cette soi-disant exigence, alors que la majorité des Français s'opposent à l'islam depuis toujours.

Précisons également qu'il n'y a aucune confusion possible dans notre esprit entre une opposition entre une idéologie telle que l'islam et un quelconque racisme. Il y a des Arabes juifs, chrétiens, athées, agnostiques, etc., des Arabes admirables dans leur combat contre l'islam et son extension en Occident, qui nous alertent, nous Français, contre l'horreur et les dangers de cet islam conquérant. Notre combat contre le racisme est au même niveau que celui contre l'idéologie islamique dont la nocivité est équivalente : **le texte fondateur de l'islam, le coran, développe et nourrit un racisme et un antisémitisme qui légitiment notre aversion contre l'islam au nom même de notre combat contre le racisme.** Je suis "islamophobe" (puisque c'est le terme, pourtant contestable et mal bâti, utilisé pour désigner un opposant à l'islam) parce que je suis antiraciste. Et que je ne veux pas, en tant que citoyen, que la France soit influencée par une idéologie véhiculant des incitations au racisme et à l'antisémitisme

et incompatible avec la démocratie.

Les citations coraniques et les exemples islamiques historiques incitant au racisme, à l'antisémitisme, à la haine, à la guerre et à la violence, sont nombreuses et sont indiscutablement en infraction avec la législation française ; elles sont largement connues et **il est facile de s'y référer pour comprendre pourquoi l'islam est un danger pour la paix civile en France.** Et pourquoi notre opposition citoyenne à cet islam en France est logique, républicaine et nécessaire.

L'islam n'est pas, historiquement, une "religion déterminée" en France.

A part de très rares et courts épisodes provenant de calculs à courte vue et de lâcheté politique des époques de François Ier et de Louis XIV, la France a su éviter l'islam et s'en protéger durant le millénaire passé.

Ce n'est pas parce que Charlemagne, petit-fils de Charles Martel (roi franc vainqueur des musulmans à Poitiers en 732, un siècle très exactement après la mort de Mahomet à La Mecque en 632 selon les sources coraniques même très incertaines sur le plan historique) a fait repasser les Pyrénées aux armées musulmanes en 760 et les a pourchassées jusqu'à leur califat de Cordoue, que l'empereur d'Occident a rompu toutes relations avec les pays d'Orient. **Protéger notre pays de l'islam est une chose, belle et nécessaire, tout en conservant les meilleures relations possibles avec les autres pays, même musulmans : à chacun son choix de vie** ! Que les musulmans soient satisfaits en "Terre d'islam" si la loi islamique leur convient, et qu'ils s'en contentent, sans chercher à étendre leur empire.

Ainsi, lorsque le même Charlemagne, après avoir combattu avec succès les troupes musulmanes une quarantaine d'années auparavant, ce fougueux chasseur des musulmans envahisseurs qui veulent imposer leur loi islamique, prépare son couronnement d'empereur à Aix le 25 décembre 800, en fait-il part sans la moindre malice au calife abbasside de Bagdad, Haroun al-Rachid. Celui-ci règne sur un empire immense, qui court depuis le Maghreb jusque l'Inde. C'est le calife du célèbre récit merveilleux des ''Mille et une nuits''. Charlemagne a fait courageusement son travail de protection de son peuple, cela ne l'empêche pas d'entretenir les meilleures relations diplomatiques possibles avec le chef des musulmans : chacun chez soi et on respecte l'autre !

Dès 797, Charlemagne échange des messages diplomatiques avec le calife. Lutter contre l'islam n'est donc en rien du racisme ni mener une guerre offensive contre les pays musulmans. C'est simplement défendre légitimement nos pays contre une offensive menée par l'islam.

Pour participer à la fête du couronnement de l'empereur, le calife Haroun al-Rachid, pas rancunier pour un sou, envoya donc à son tour à Charlemagne une ambassade chargée de cadeaux somptueux dont la liste nous est parvenue : soieries et tissus précieux, parfums rares, une horloge de bronze doré, mille cadeaux de valeur et un couple d'éléphants dont le survivant intégra le zoo de l'empereur à Aix-la-Chapelle (la femelle ne survivra pas à la traversée maritime depuis Marseille).

La leçon historique est claire. Quelques années après leur défaite et avoir été chassés de ce qui deviendra la France, les musulmans ont très bien compris la réaction de défense, normale et intelligente, de Charlemagne. En 760, il a défendu son pays contre des envahisseurs, contre une offensive extérieure due à l'islam en conquête. Puis il a

maintenu les relations diplomatiques avec les pays musulmans. Chasser les musulmans de France n'a constitué en rien un acte de guerre contre quelque pays musulman qu'il soit ni contre l'islam. **Il s'agit d'un acte politique interne à la France, d'un problème franco-français résolu pour l'intérêt de notre population et de notre pays.** Ce n'est pas parce que l'islam était perçu comme une religion que nos responsables politiques, militaires, philosophiques, religieux, moraux, se sont opposés avec l'assentiment de toute la population française pendant plus de mille ans aux troupes musulmanes arabes, turques ottomanes, arabisées et islamisées, mais **parce que l'islam n'a jamais été, durant toute son existence, qu'une armée revêtue d'une carapace de religion.** Quelques politiques et quelques juges idéologues peuvent, aujourd'hui, tenter de nous faire croire le contraire, mais toute notre Histoire depuis plus de mille ans les contredit. Et ça, j'ai le droit de le dire, preuves en mains, contre vents et marées.

Or, près de 13 siècles plus tard, les successeurs français de l'empereur Charlemagne n'ont pas retenu cette leçon et, de peur de froisser les successeurs des califes et les musulmans actuels en conquête, ils abandonnent la France à des envahisseurs islamiques. L'Histoire jugera ces traîtres aux intérêts de la France et des Français et les condamnera pour leur lâcheté et leur manque de vision. Quelle petitesse, quelle médiocrité de la part de nos dirigeants actuels face au **même islam** que celui qui défia Charlemagne et que celui-ci, et ses successeurs, remirent résolument à sa place !

Depuis ces actes fondateurs de rejet de l'islam en 732 puis en 760, et à part les courts épisodes des jeux dangereux de François Ier et de Louis XIV avec leurs homologues musulmans, la France a constamment été protégée de l'islam selon le choix de ses habitants, qui ont constamment refusé leur conversion à ce modèle horrible de société. Ce fut

aussi le choix des dirigeants de la France, mesurant le fossé infranchissable entre la civilisation française, occidentale, et l'archaïsme islamique voué à l'échec où qu'il s'impose. Entre l'islam et notre civilisation, il s'agit de deux visions antinomiques de la société, de la vie en commun, de l'humanisme, de l'avenir de l'humanité.

Depuis une quarantaine d'années, sous la pression d'employeurs et d'industriels peu scrupuleux quant à l'identité française et à l'avenir de notre civilisation, les derniers présidents de la République, acquis à une mondialisation vendue comme bénéfique par des idéologues psychopathes, ont ouvert nos frontières à des populations africaines qui, pour une partie d'entre elles, sont porteuses d'islam qu'elles veulent nous imposer, elles sont donc porteuses de malheur pour la France. Car il s'agit aujourd'hui du même islam que celui qui, offensif, était déjà parvenu jusqu'à Poitiers en 732. Ce que les armées musulmanes n'ont pas réussi à faire en 14 siècles de guerres offensives, des millions de migrants économiques peuvent le réussir, manipulés par des stratèges de l'islam (les Frères musulmans). Les frontières européennes sont ouvertes et ces immigrés, échappant aux contrôles des prétendus défenseurs des pays recevant cette immigration, réalisent une conquête par l'islam qui les motive et les soude. **Les pays d'accueil sont bernés, car ils confondent cet islam de conquête (une armée camouflée en religion) avec une quelconque religion dénuée de toute intention de conquête.** Cette stratégie frériste de la conquête par l'immigration, la démographie et le fait accompli accompagné d'exigences sociales, est réalisée aujourd'hui de façon spectaculaire dans des pays politiquement faibles comme la France et la Belgique. La France et la Belgique ont changé de visage et de façons de vivre, au point que les populations traditionnelles de ces deux pays modifiés par l'immigration africaine porteuse d'islam réagissent à ce traumatisme en exprimant leur souffrance et se plaignent de la trahison et de la lâcheté

de leurs élites.

La faiblesse de défense de ces pays aujourd'hui traumatisés par la présence massive de l'islam dans l'espace public et par les exigences des communautés constituées sur les territoires nationaux a permis ce déséquilibre. Malgré l'évidence d'un tel chamboulement, ni les responsables politiques en place ni la justice de ces pays ne se résolvent à convenir que la ruse des envahisseurs a consisté à imposer une armée de conquête grâce à son habile et gratuit camouflage en religion. **L'étiquette avantageuse mais frauduleuse de "religion" a suffi à faire accepter l'islam en France du XXI^e siècle : alors qu'il s'agit du même islam,** l'identique, la copie conforme, l'héritier fidèle, que combattirent avec raison Charlemagne et tous nos rois, empereurs et dirigeants durant plus de mille ans. Mais depuis une quarantaine d'années étant parvenu par ruse sur notre territoire jusque là bien défendu et bien protégé de ce même islam.

Nous en sommes là. A entendre nos responsables politiques et quelques juges idéologues prétendre que l'islam est une « religion déterminée », comme le christianisme et le judaïsme, **alors toute notre Histoire, depuis 732 et 760, témoigne du contraire.**

Utilisons cet argument historique, qui empêche de considérer l'islam comme une "religion déterminée" en France, car il est incontestable et imparable. L'islam n'est pas, historiquement, une « religion déterminée » pour ce qui concerne la France. Alors qu'il l'est, bien entendu, pour ce qui concerne l'Arabie et d'autres pays dits musulmans. Mais pas pour la France.

Un entretien entre Samuel Gregg (directeur de recherche à l'institut Acton et auteur de "La Liberté ordonnée") et Jean-Baptiste Noé (historien et écrivain, rédacteur en chef de la revue "Conflits") paru le 25 septembre 2023 dans

''Conflits'' a pour titre : « La France doit retrouver le sens de son histoire ». Nous approuvons son jugement : « Si l'Occident doute de lui-même, c'est à la fois parce qu'il est attaqué de l'intérieur par des idéologies qui sapent ses fondements intellectuels et moraux et parce qu'il oublie ses racines historiques et philosophiques. »

La France est effectivement attaquée de l'intérieur par l'idéologie musulmane ou islamique dont le but est de remplacer notre civilisation par son idéologie totalitaire et expansionniste. L'islam a trouvé sur place, chez les gauchistes mondialistes et le ramassis de partisans du chaos qui, pour mieux avancer masqués se sont eux-mêmes étiquetés ''écologistes'' (ce qu'ils ne sont pas), des alliés jouant le rôle de collaborateurs comme il en existe en toutes guerres.

En n'oubliant pas nos racines historiques (telle cette histoire de Charlemagne à la fois résolument anti-islam et ne tolérant pas un seul musulman sur le sol du territoire dont il doit garantir la sécurité, et sachant conserver d'excellentes relations avec les pays musulmans) et philosophiques (ce sera ci-dessous notre seconde raison de nous opposer à l'islam en France) nous conserverons nos fondements intellectuels et moraux, qui sont les bases de notre société.

Une seconde raison empêche l'islam d'être considéré par les Français comme « religion déterminée » en France à notre époque : **l'incompatibilité fondamentale, de nature, d'essence, entre les règles de l'islam ainsi que sa vision du monde et les choix de vie garantis par les choix législatifs de notre société de Français d'aujourd'hui.**

Ne parlons pas des diktats de l'Union Européenne, travaillant trop souvent contre les choix et intérêts des

Français, mais parlons des choix de vie des Français tant que cela nous est encore possible.

L'islam, organisation théocratique, ayant prétendument reçu sa loi de dieu, donc immuable et définitive, sur laquelle les hommes n'ont aucune possibilité d'adaptation selon l'espace et le temps, est figée sur l'époque de sa "révélation", fixé par ses textes au 7^{ème} siècle et le lieu de cette "révélation", l'Arabie des Bédouins du Hedjaz. Tous les pays de tous les temps et pour la durée de vie de l'islam, qui optent pour la loi islamique, sont tenus de se conformer à cette histoire (fausse) et à cette loi datée, la sharia. Sauf à désobéir au créateur supposé de l'Univers, ce qui constitue un manquement au devoir de soumission et entraîne un rappel à l'ordre : le musulman a ainsi vocation à devenir islamiste sauf à refuser de suivre les obligations de l'islam et à apostasier.

A l'opposé de l'islam, notre pays a opté pour la laïcité, la liberté de pensée et d'expression, l'égalité entre les humains et les citoyens des deux sexes devant la loi, une loi adaptative élaborée par un système législatif élu, notre pays a opté pour un système politique appelé démocratie, le refus du racisme, les solutions non-violentes de résolution des conflits, et pour une civilisation adaptée à chaque société selon le choix de la majorité des personnes qui composent ces sociétés évoluant selon les époques et les lieux.

Ces deux façons antinomiques, opposées, que sont l'islam d'un côté et, de l'autre, la démocratie en République française, de concevoir et de vivre en société, ne sont pas compatibles ni possibles sur le même territoire et dans le même pays car **deux lois opposées ne peuvent pas s'appliquer au même moment au même peuple.** La contradiction législative est impossible dans la même société. Ce qui est considéré comme un délit par les uns, sous le nom de "vol", ne peut pas être considéré comme un devoir, sous le nom de "butin

de guerre agréable aux yeux d'Allah'', par d'autres habitants du même pays au même moment.

Or, depuis quelques dizaines d'années, la France est déchirée par cette opposition entre la loi de la République et celle d'Allah diffusée par l'islam en expansion grâce à son camouflage de ''religion déterminée''.

Nous contestons donc à l'islam en France cette appellation de ''religion déterminée'' parce que, manifestement, une religion ou une idéologie exotique ne peut pas coexister ni s'opposer de façon légale à la législation du pays, législation établie par la société ayant créé et continuant à créer la nation de ce pays.

Notre opposition à l'islam en France bénéficie de bases historiques solides et ininterrompues (malgré deux légères éraflures superficielles) depuis plus de mille ans et de fondements intellectuels, philosophiques et moraux tout aussi solidement établis, défendus par une immense majorité de la population lorsqu'elle est consultée et qu'elle peut s'exprimer librement sur l'islam. Or ce sujet est depuis peu injustement et abusivement confisqué par les autorités politiques et par une certaine justice, souvent contaminée par le gauchisme, et ce sujet de l'islam camouflé en religion est considéré comme un sujet tabou, interdit aux Français.

Lorsqu'ils sont consultés par sondages, les Français se montrent hostiles à 80% à « l'immigration », alors qu'il faut tout simplement comprendre que c'est l'islam en France, et non l'immigration en elle-même qui leur pose problème. Mais la question « Etes-vous favorables à l'islam en France ? » est interdite, remplacée par « Etes-vous favorables à l'immigration ? ». Ni les responsables politiques ni les juges idéologues n'admettent que la vraie question concerne l'islam et non l'immigration non-musulmane.

Les citoyens sont encore parfois sanctionnés par la justice, de nos jours, s'ils osent contester à l'islam l'appellation de ''religion déterminée'' en France et contester sa présentation officielle en tant que ''religion déterminée'' en France. Pourtant, ni historiquement ni philosophiquement ni intellectuellement ni moralement l'islam en France ne peut être considéré comme une ''religion déterminée''. Les musulmans en France ont le droit d'exprimer leur croyance et de pratiquer leur culte, mais nous devons nous protéger d'un islam en France qui agit en tant qu'armée en conquête. Un islam dont la composition est faite d'un pourcentage minoritaire de produit religieux destiné à cacher un pourcentage plus significatif d'idéologie de conquête, d'appels à la violence, à la guerre, à la haine du juif, du chrétien et du non-musulman. Ce qui permet à cette armée idéologique de passer pour une ''religion'' acceptable tel que ce mot est compris en France.

Continuons à travailler nos arguments historiques, intellectuels, juridiques, moraux, philosophiques, si nous voulons éviter la conquête et l'islamisation de la France. Et si nous voulons participer à une efficace résistance républicaine contre l'islam en France.